

**REGARDS
SUR
L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE**

**En France
et
Languedoc-Roussillon**

QUELQUES ELEMENTS D'INFORMATION PROPOSES
PAR LE GROUPE DE TRAVAIL « ECONOMIE SOCIALE
ET SOLIDAIRE DU PCF 34 »

UN PEU D'HISTOIRE...

Et... d'hier à aujourd'hui

■ L'Economie Sociale et Solidaire n'est pas une exception française. Même si les noms et les statuts diffèrent selon les histoires nationales, peu de choses la séparent de l'important *non-profit sector* qui existe aux Etats-Unis. De même, dans le reste de l'Union européenne, en Amérique latine comme en Asie, on trouve de nombreuses coopératives, mutuelles, associations ou fondations.

Rien d'étonnant. **Car, partout où les hommes vivent, il se trouve des personnes pour tenter de répondre aux questions économiques et sociales auxquelles l'Etat et/ou le secteur privé ne donnent pas de réponses satisfaisantes.**

De ce point de vue, l'ESS tire moins sa légitimité de ses statuts, de ses valeurs ou de ses principes, qui ne sont connus que d'une minorité d'initiés, que de sa capacité à innover et à trouver des solutions aux problèmes de notre société. Moins de ce qu'elle est que de ce qu'elle fait, même si les deux ne sont pas sans rapport.

Ce qu'elle fait peut être illustré par de nombreux exemples. Ainsi, quand les ouvriers créèrent les premières sociétés de secours mutuel, au milieu du XIXème siècle, ils parvinrent à accéder collectivement à un minimum de sécurité alors que les patrons se séparaient des salariés malades ou invalides sans la moindre indemnité. Quand les paysans ou les artisans et petits patrons se rassemblèrent à la fin du XIXème siècle pour créer les premières banques populaires, ils trouvèrent ainsi le moyen d'accéder au crédit pour développer leurs activités, ce que les banques classiques leur refusaient. Les associations de tourisme social qui se sont développées aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale ? Elles ont permis aux employés et aux ouvriers de profiter de leurs congés payés pour partir en vacances, un luxe jusque-là réservé à une minorité aisée. Enfin, quand, dans les années 1980, des travailleurs sociaux créent des entreprises et embauchent des personnes jugées inemployables, par les employeurs du secteur public comme du privé, ils prouvent qu'il est possible de lutter concrètement contre l'exclusion produite par le chômage de masse.

Alternatives économiques – n° 208 février 2010

■ Depuis le XIXème siècle, on redécouvre régulièrement les vertus des coopératives, rebaptisées il y a peu « Sociétés coopératives et participatives » (SCOP). Celles-ci sont, dans leur majorité, des petites entreprises de production (91 % de moins de 50 salariés).

La création récente des sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC), en ouvrant le sociétariat à de multiples parties prenantes (bénévoles, usagers, collectivités...), est censée contribuer à produire de l'utilité sociale au cœur de l'activité marchande, en ajoutant une dimension sociale et environnementale.

Philippe Trouvé

Professeur du groupe ESC, Clermont-Ferrand (Le Monde 30.03.2010)

L'économie sociale et solidaire

C'est quoi ?

■ « L'économie sociale et solidaire place la personne humaine au centre du développement économique et social. La solidarité en économie repose sur un projet tout à la fois économique, politique et social, qui entraîne une nouvelle manière de faire de la politique et d'établir des relations humaines, sur la base du consensus et de l'agir du citoyen. »

Rencontres internationales de Lima (1997), de Québec (2001)

■ L'objet de l'Économie sociale et solidaire est la construction d'une économie centrée sur l'emploi de qualité et non sur la rémunération du profit et donnant priorité au lien social.

L'économie sociale regroupe toutes les associations, mutuelles et coopératives, les fondations.

L'économie solidaire, que la pauvreté fait croître, se définit par son projet : mettre l'être humain au cœur de l'économie.

Fiche n°10 – Favoriser l'ESS

Contribution du PCF à la construction d'un projet de gauche – déc. 2009

■ **Les principes fondateurs de l'ESS sont :**

- **Le principe démocratique** (1 personne égale 1 voix) tant pour la gestion que dans les décisions de ses instances, se substitue au pouvoir décideur du propriétaire actionnaire.
- **Le principe de propriété collective des actifs**, des fruits de sa production et de ses résultats de gestion. Le capital, propriété sociale, est impartageable, et non porteur de dividendes. Les excédents de gestion sont réinvestis : partie en réserves, partie pour l'investissement, partie en intéressement des salariés.

Fiche n°10 – Favoriser l'ESS

Contribution du PCF à la construction d'un projet de gauche – déc. 2009

■ **Ce sont leurs principes éthiques**, inspirés par les pionniers anglais de la ville de Rochdale (une des premières coopératives de consommation y fut créée en 1844), **qui coïncideraient le mieux avec l'air du temps, faisant contrepoids aux excès d'une économie oublieuse de l'humain**, socialisation partielle des outils de production, priorité du travail sur le capital, gestion démocratique,

rentabilité limitée, rapports de travail orientés vers la prise de responsabilité du plus grand nombre.

Philippe Trouvé

Professeur du groupe ESC Clermont Ferrand – Le Monde 30.03.2010

■ Dans l'économie sociale et solidaire le pouvoir lié à la propriété sera remis en cause au profit d'un pouvoir collégial permettant aux différentes composantes concernées de participer à la gestion de l'entreprise : investisseurs, employés et, selon la taille de l'entreprise, les usagers et élus locaux.

Groupe de travail ESS du PCF de l'Hérault

■ Dans l'économie sociale et solidaire, de nouveaux critères de gestion et d'efficacité seront développés faisant une plus grande place aux problèmes humains que ce soit en termes de salaires, de santé, de qualification, de responsabilité, de pénibilité.

Groupe de travail ESS du PCF de l'Hérault

Quelle place tient l'ESS dans le système économique de notre pays ?

■ **L'économie sociale et solidaire rassemble quelques 200 000 organisations employant 2,1 millions de salariés.**

■ Elle concerne l'ensemble des activités économiques et sociales. L'Economie Sociale occupe une place significative, 10 % du PIB en France, 12 % de l'emploi salarié. 60 % des dépôts bancaires relèvent des banques coopératives. Les mutuelles de santé couvrent 40 millions de personnes, les mutuelles d'assurance 18 millions.

■ **L'économie sociale et solidaire** a un poids très important dans le secteur financier (un tiers des emplois).

Elle joue également un rôle essentiel dans le domaine sanitaire et social, ainsi que dans l'éducation populaire. En revanche, elle a un poids négligeable dans l'industrie hors agro-alimentaire, où les coopératives ont un poids significatif. Enfin, si elle joue un rôle important dans le commerce, c'est en y incluant les coopératives de commerçants (Leclerc, Intermarché, Système U...). Cette présence inégale témoigne de la difficulté de l'ESS à se développer dans les activités qui mobilisent beaucoup de capitaux.

Elle traduit aussi les motivations des entrepreneurs sociaux, plus soucieux de résoudre les problèmes de notre société que de développer de nouveaux produits et services.

Très présente dans les secteurs financier, sanitaire et social

Répartition des effectifs salariés au sein de l'économie sociale et solidaire et hors d'elle, selon les secteurs d'activité, en 2007

	Effectifs ESS (associations, coopératives, mutuelles, fondations)	Effectifs hors ESS (autres entreprises et organismes publics)
Administration ou non classé	219 632	2 565 797
Education, santé, action sociale	1 292 403	3 204 313
Services aux particuliers	154 878	1 215 960
Services aux entreprises	95 394	2 868 709
Activités immobilières	2 003	371 645
Activités financières et assurances	252 130	475 647
Transports	14 298	1 095 009
Commerce	61 549	3 007 094
Construction	11 460	1 414 318
Industries agricoles et alimentaires	25 900	539 520
Industrie	15 435	3 086 329
Ensemble	2 145 712	19 844 341

N° 288 – février 2010 – Alternatives économiques

■ L'Économie sociale et solidaire joue un rôle pionnier, à la fois réparateur des maux de la société et initiateur de solutions nouvelles. A ce point de vue, elle est moins une alternative au système qu'un élément majeur de sa réforme et de sa régulation, comme en témoignent d'ailleurs les secteurs d'activité où elle joue un rôle significatif.

Réf : N° 288 – février 2010 – Alternatives économiques

**Ici, en Languedoc Roussillon
Quelles sont les principales données de l'ESS ?**

- Les entreprises de l'économie sociale et solidaire emploient aujourd'hui 94 200 salariés et couvrent 11 % de la masse salariale régionale.

Panorama de l'ESS

	Nombre d'établissements au 31/12/2004	Emplois Salariés au 31/12/2004	Répartition des effectifs en %
Coopératives	1 405	14 700	15,6
Mutuelles	270	6 000	6,4
Associations	6 500	73 100	77,6
Fondations	15	400	0,4
Total ESS	8 190	94 200	100

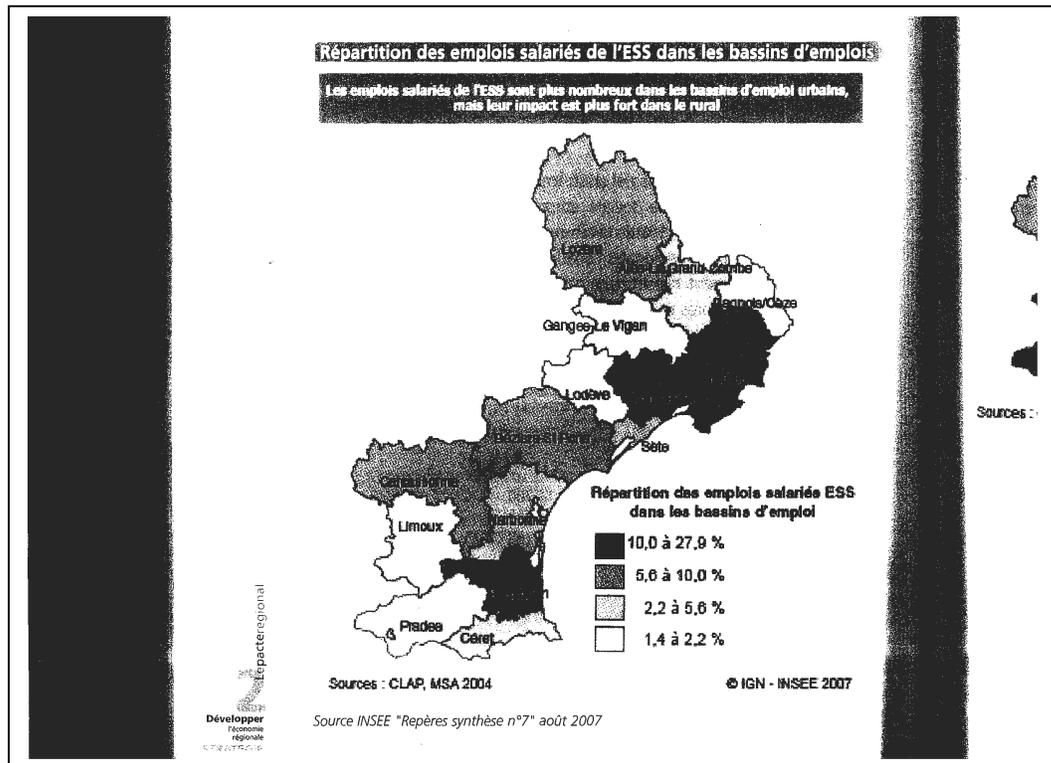
Unité : nombre et % - Source : Clap, Msa 2004

- La chambre Régionale de l'Economie Sociale du Languedoc Roussillon (CRES) est née en 2000 de la volonté des acteurs régionaux de l'économie sociale (coopératives, mutuelles, associations) de se regrouper pour promouvoir les valeurs de l'économie sociale, participer aux débats publics et affirmer la contribution de l'ES au développement économique et à l'emploi en Languedoc Roussillon.

■ Remarques

Si les emplois de l'ESS sont plus nombreux dans les bassins urbains et périurbains (voir carte ci-dessous), leur impact est plus fort dans le rural. Dans les cantons de Céret, Prades (PO), Limoux (Aude), Ganges, Le Vigan (Gard-Hérault), en Lozère, la part des emplois salariés ESS dans l'ensemble des emplois salariés varie de 15 à 26,6 %, alors que le pourcentage n'est que de 10,8 à 12,9 % dans les cantons urbains de Perpignan et Nîmes, de 12 à 15 % dans les cantons de Montpellier, de 7,4 à 10,8 % dans les cantons de Béziers.

Nota : « Malgré la crise, l'ESS embauche de plus belle alors que les entreprises classiques ont perdu 3 % des emplois, souligne Guy Barboteau, Président de la chambre régionale de l'ESS (Midi Libre 13/12/2009).



P.C.F. et Economie Sociale et Solidaire

■ « Notre projet, c'est d'abord dans tous les domaines la promotion d'un nouveau mode de développement, qui soit tout à la fois durable, renouvelable sur le plan écologique et générateur de nouvelles conquêtes et solidarités sociales, d'épanouissement individuel et d'émancipation humaine ; démocratique et citoyen sur le plan politique, dans la gestion des villes comme des territoires, dans celle des lieux de production comme de consommation et de services, ce qui implique de dépasser l'économie de marché capitaliste pour avancer vers une économie solidaire et de partage ».

Texte du 34^{ème} congrès du PCF : février 2009

■ La démarche de l'économie sociale porte en elle des perspectives novatrices. C'est sans doute, aujourd'hui plus vrai que jamais. Il y a matière à débattre des alternatives entre le marché libéral et l'économie administrée, à partir des exemples d'organisations productives de l'économie sociale, sachant que le caractère dogmatique mais imposé notamment au niveau de l'Union européenne et des institutions de Bretton Wood de la concurrence libre et non faussée est un vrai et fort obstacle contre lequel il faut lutter.

L'économie sociale est une partie de la réponse pour une autre façon :

- De produire (à travers les formes coopératives)
- De développer des services (à travers les formes mutualistes)
- D'échanger (selon les critères du commerce équitable)
- De financer l'activité économique (à travers les finances solidaires, les banques éthiques, un pôle bancaire public et social)

Sylvie Mayer – Introduction à la réunion du groupe de travail Economie Sociale et Solidaire 21/01/2010

■ L'économie sociale et solidaire est partie intégrante des voies alternatives porteuses de transformation sociale.

Fiche n°10 – Favoriser l'ESS – Contribution du PCF à la construction d'un projet de gauche – déc 2009

Favoriser l'économie sociale et solidaire

■ Les régions doivent contribuer à la reconnaissance et au développement de l'économie sociale et solidaire et de ses trois composantes : associative, mutualiste et coopérative. Elles doivent faciliter le développement de l'outil coopératif (SCOP et SCIC).

Cela passe par un droit de préemption des salariés pour la reprise d'entreprises en SCOP et le développement d'outils régionaux de promotion, de formation et de soutien financier, en coopération avec les visions régionales SCOP.

Humanité du 09/12/2009 – Des propositions pour les régions

■ Qu'il s'agisse de propositions pour le logement social, les transports, le développement d'emplois utiles, la préservation de l'environnement, la formation, la promotion des circuits alimentaires courts, ce sont fondamentalement les valeurs et les pratiques de solidarité de l'ESS qui sont promues dans les programmes du front de gauche.

« Le développement de l'économie sociale comme élément fondateur d'une économie alternative au capitalisme nécessitera aussi des batailles politiques contre les projets ultralibéraux opposés aux valeurs fondatrices de la coopération. Il nécessitera aussi de la part des élus dans les conseils régionaux une vigilance de tous les instants pour que citoyennes et citoyens soient bien associés à la gestion et aux décisions stratégiques des grandes institutions bancaires et assurantielles mutualistes, notamment l'utilisation des dépôts bancaires pour des financements solidaires, le développement local, le logement social, l'emploi utile ».

Pierre Laurent – Rencontre avec les acteurs des Ass ESS – 19/02/2010

■ Face au capitalisme, destructeur des richesses naturelles, générateur d'inégalités, qui une fois de plus vit une période de crise, les réponses générales ne cherchent pas à remettre en cause les fondements mêmes de ce modèle économique. Malgré les exemples flagrants, le dogme du développement s'inscrit toujours dans le libéralisme.

D'autres pistes existent et sont porteuses de sens et de valeurs respectueuses de l'Homme et de son environnement. L'économie sociale et solidaire doit ainsi pleinement prendre la place dans le paysage économique.

Jean Huet – Front de gauche Languedoc Roussillon – Février 2010

Quelques données à considérer pour aller plus loin

1 – La concrétisation de l'orientation du PCF en faveur du développement de l'ESS passe par l'implication des militants aux niveaux locaux, départementaux, régionaux, nationaux.

Des résistances (voire des interrogations) existent dans les représentations mentales individuelles et/ou collectives, de la commission économique nationale à tel ou tel élu ou responsable de tous niveaux. Pourquoi ?

- Parce que l'ESS (dite aussi équitable par certains) ne leur paraît pas une remise en cause efficace du libéralisme et du capitalisme ?
- Parce que le changement de type de propriété ne leur semble pas suffisant pour résoudre l'essentiel des problèmes ?
- Parce que du fait des contraintes économiques, de la culture environnementale, du manque de démocratie (type de management), la souffrance des personnels existe dans nombre d'entreprises de l'ESS contredisant les principes énoncés ?

Une certitude : Un débat s'impose au sein du Parti si l'on veut que des actions s'engagent. Les clarifications nécessaires ne devront pas craindre de s'appuyer sur des exemples multiples, contradictoires, éclairants.

2 – Un débat s'impose aussi à gauche – entre forces politiques, syndicales, associatives.

Pour certains, l'ESS est partie intégrante des voies alternatives porteuses de transformation sociale (au PG certains disent que « l'ESS dessine les contours d'un nouveau monde »).

Pour d'autres (PS et social-démocratie) l'objectif de dépassement du capitalisme est bien oublié, il est plutôt d'investir idéologiquement le secteur jusqu'aux responsabilités institutionnelles (la chambre régionale de l'économie sociale) pour tenir des positions dans ce champ économique.

3 – Ici, en Languedoc Roussillon, des collectifs qui rassemblent des acteurs de l'économie sociale (CRES, SCOP, Coopératives viticoles, CRAJEP, ...) ont exercé « une stratégie de conviction » auprès du précédent Conseil Régional.

Effets visibles : une élue en charge de l'ESS depuis 2005, des subventions de fonctionnement, de soutien à des actions, séminaires publics...

Nous concernant, dans le proche avenir, ne faut-il pas contribuer à ce que les salariés de la région, apprennent à se saisir des outils de l'économie sociale en complémentarité des luttes pour le droit au travail ?... et populariser, au-delà des

institutions officielles (parfois tournées sur elles-mêmes) la question de la GESTION de l'entreprise.

Les travailleurs, dans les situations déstabilisantes qu'ils connaissent n'ont-ils pas à s'approprier de nouvelles perspectives de résistance tout en étant attentifs aux décisions ou indécisions des élus régionaux et oser les interpeller !

Groupe de travail ESS du PCF de l'Hérault

Le groupe de travail ESS (Economie Sociale et Solidaire) s'est constitué suite aux Elections Régionales 2010.

Pour le contacter :

Tél. : 04 67 47 97 00

Email : pcf.herault@wanadoo.fr